



## SAISON 2010 – 2011 REGLEMENT DU CLUB

### 1 – ADMISSION

- Tous les membres pratiquants doivent obligatoirement s'acquitter :
  - ⇒ de la cotisation annuelle du club
  - ⇒ de la licence/assurance reversée intégralement à la F.F.Ba (Fédération Française de Badminton)
- Tous les licenciés sont tenus de fournir à l'inscription (ou au plus tard dans le mois qui suit l'inscription) un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton.  
**La fourniture du certificat médical est obligatoire.**
- Les nouveaux venus disposent d'une séance de découverte gratuite.
- Les licenciés peuvent, sous leur responsabilité et dans le respect de l'esprit du Club, emmener **occasionnellement une personne** extérieure au Club, lorsque l'affluence le permet.

### 2 – FONCTIONNEMENT

- Tous les adhérents doivent :
  - ⇒ Respecter le matériel mis à leur disposition
  - ⇒ Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la salle mise à notre disposition
  - ⇒ Se procurer leur raquette dans les meilleurs délais
  - ⇒ Se munir de chaussures de sport appropriées pour les salles de sport
  - ⇒ Ne pas fumer dans les salles de sport.
  - ⇒ Respecter les riverains à proximité de la salle : éviter les klaxons, discussions bruyantes, ... à la sortie de l'entraînement.
  - ⇒ En fonction de l'affluence aux entraînements, les adhérents doivent :
    - Utiliser les cours au maximum des possibilités : favoriser les doubles
    - Ne pas monopoliser les cours : laisser la place à d'autres joueurs en fin de match (30 à 40 mn maxi)
  - ⇒ Tous les adhérents sont invités à participer à la mise en place des filets en début de séance et à leur rangement en fin de séance
- Horaires des entraînements :
  - ⇒ Adultes Jeu libre :
    - Lundi de 20h30 à 22h30 au Cosec
    - Mardi de 20h00 à 23h00 à la salle Polyvalente
    - Samedi de 9h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h00 au Cosec
  - ⇒ Adultes entraînements Compétiteurs :
    - Jeudi de 21h00 à 23h00 à la salle polyvalente.
  - ⇒ Jeunes : Lundi de 19h00 à 20h30.
- Calendrier annuel : un calendrier annuel est affiché au COSEC et sur le site du CBC63. Il précise
  - ⇒ Les périodes d'ouvertures et de fermeture des salles mises à notre disposition.
  - ⇒ Les manifestations prévues dans les salles ou les événements du club (pots, repas, tournois,...).
  - ⇒ Les dates et les lieux des rencontres Interclubs
- Pour les licenciés le souhaitant, des rencontres Inter Club pourront être organisées (tous niveaux) , ainsi que des tournois ou challenges internes .

**Toutes les personnes qui ne se conformeront pas au présent règlement seront tenues pour individuellement responsables de leurs actes et pourront être exclues du Club.**